

SÉMINAIRE GÉNÉRAL DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL



Jeudi 2 décembre 2021

14h-16h

LES COMMUNS ET LES JURISTES

Marie CORNU

Directrice de recherche au CNRS,
Institut des Sciences sociales du Politique (ISP UMR 7220)
ENS Paris Saclay, Université Paris-Nanterre

Discutant Jean-Pierre LE CROM

Les travaux contemporains sur les communs, quelle que soit l'approche engagée (elles sont multiples à la fois d'un point de vue disciplinaire et selon le sens que l'on donne à cette catégorie, comme le signalent ses multiples désignations) nécessitent de mobiliser un certain nombre d'institutions du droit et non des moindres : la propriété, les droits des tiers, les actions, les modes sur lesquels s'organise la gouvernance de ressources considérées comme devant être partagées, le rapport à l'État, etc. On s'intéressera ici à la façon dont la communauté des juristes, sans doute plus tardivement que celle des économistes et politistes, s'est saisie de la question des communs. L'idée est d'interroger les termes dans lesquels se pensent les communs comme catégorie juridique. Certains des travaux se sont concentrés sur des objets particuliers (par exemple ceux de James Boyle qui s'intéresse à la société de l'information et aux risques de privatisation de cet espace dont les travaux sont proches de ceux de Lawrence Lessig ou de Yochai Benkler), d'autres sont plus généralistes. Le cas de la réflexion conduite en Italie par la Commission Rodota sur les beni comuni est de ce point de vue emblématique.

Le séminaire se déroulera
à la Faculté de Droit de Nantes en salle 372

www.dcs.univ-nantes.fr

Europe
Politique
et Juridique
dans la
Mondialisation

Mutations
écologiques et
nouvelles
gouvernances

Innovations
Technologiques,
Santé et
Biopouvoir

Justice(s) :
normes, pratiques
et sociétés

Mobilités
Humaines,
Sociales et
Professionnelles

Réflexivités
Juridiques et
Interdisciplinaires



UNIVERSITÉ DE NANTES



Formation Continue de
la Faculté de Droit et des
Sciences politiques de Nantes